



Nantes, le 28 août 2020

Sections académiques du SNES-FSU,
du SNEP-FSU et du SNUEP-FSU de
l'académie de Nantes



Section départementale du SNUIPP-
FSU de Loire Atlantique

A Madame Christine CHOQUET
**Responsable du site de Nantes à
l'INSPE de l'académie de Nantes**
christine.choquet@univ-nantes.fr
4, chemin de Launay-Violette
44322 Nantes Cedex 3



*Objet : Permanences syndicales des syndicats de la
FSU*

Madame la responsable du site de Nantes,

Comme chaque année, les syndicats de la FSU prévoient d'assurer des **permanences syndicales** sur les différents site de l'INSPE.



Nous venons vers vous plus spécifiquement au sujet des permanences que nous souhaitons tenir sur le **site de Nantes**, car le contexte sanitaire actuel impliquera sans doute quelques aménagements. Dans ce cadre, et pour faciliter l'organisation, nous souhaitons vous rappeler nos jours de présence et vous dire comment nous envisageons les choses d'un point de vue sanitaire.



Nous tiendrons des permanences régulières les **lundis, mardis et vendredis midis**, entre 12h et 13h30 (il s'agit des mêmes créneaux de présence que les années précédentes).

Pour celles-ci, nous avons besoin d'une grande table, et de pouvoir accéder à l'armoire syndicale (à défaut d'un local syndical) nous permettant de stocker du matériel). Les années précédentes, nous récupérons la clé de cette armoire auprès de l'agente d'accueil, lors de notre arrivée. Cela sera-t-il toujours possible et dans le cas contraire, comment pourrions-nous avoir accès à notre matériel stocké ?

Ce matériel consiste en des drapeaux syndicaux que nous plaçons à l'avant de la table pour être visibles et identifié-es par les étudiant-es et les stagiaires, ainsi qu'en de la documentation (dont nous présumons qu'il faudra la réserver à notre seul usage militant, la distribution de goodies et l'échange de stylo

étant à éviter absolument).

Nous préférons nettement nous installer dans le hall plutôt que dans une salle pour assurer cette permanence, car le hall nous rend plus facilement accessibles aux étudiant-es et stagiaires.

Nous pouvons tout à fait désinfecter tables et chaises avant et après l'utilisation que nous en ferons. Nous viendrons bien entendu masqué-es, et veillerons à éviter tout attroupement devant nos tables (ce qui arrive très rarement, mais c'est aussi l'intérêt de se trouver dans un hall spacieux). Nous avons pris bonne note de l'interdiction de boire et de manger dans les locaux.

Nos permanences pourront débuter aussi tôt que possible, dès le vendredi 4 septembre si les conditions sont réunies.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, madame la responsable du site de Nantes, l'expression de nos salutations respectueuses et l'assurance de notre dévouement au service public d'éducation.

Pour le SNES-FSU

Nelly HERVOUET

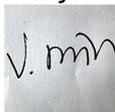


Marie HAYE



Pour le SNEP-FSU

Valérie JUSTUM

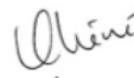


Lucie BONIFACE



Pour le SNUEP-FSU

Cécile CHENE



Pour le SNUIPP-FSU

Céline SIERRA

